

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 27/10/2021

Etaient présents : M. GENAY, M. GENSOLLEN, Mme GRANDDIDIER, M. L'HUILLIER, M. MANGIN, Mme MICHEL, M. MOCKELS,

Absents excusés : M. ADAM, M. FLEURANT *procuration* M. MANGIN, Mme VIROT *procuration* Mme MICHEL, M. FERRARO *procuration* M. L'HUILLIER

Absents :

- Choix du secrétaire de séance : Jessica MICHEL

1. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a validé les lignes directrices de gestion en séance le 7 avril dernier après avis favorable du Comité technique le 29 mars dernier.

Il était ainsi rappelé qu'à compter du 1er janvier 2021, les CAP (commissions administratives paritaires), placées auprès du Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle, n'examinaient plus les décisions individuelles en matière d'avancement et de promotion. La collectivité devait donc se positionner sur un cadre général et des critères avaient été définis en complément des critères statutaires qui restent impératifs :

- Adéquation entre le grade, la fonction et l'organigramme
- Valeur professionnelle en tenant compte particulièrement de l'investissement et de l'implication
- Obtention d'un concours ou d'un examen professionnel
- Efforts de formation
- Ancienneté dans le grade ou l'emploi ou la collectivité
- Cadre budgétaire de la masse salariale

Au vu de ces critères et de l'entretien mené entre l'Autorité territoriale et l'agent technique communal, il est proposé un avancement de grade pour l'agent considéré. Il convient ainsi de fermer le poste d'agent de maîtrise à temps complet et d'ouvrir un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet.

Après en avoir délibéré, vu le rapport soumis à son examen et après avis favorable de principe du comité technique en date du 28 septembre 2021, le Conseil Municipal, :

DECIDE de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- Ø Fermeture du poste d'agent de maîtrise à temps complet
- Ø Ouverture du poste d'agent de maîtrise principal à temps complet

Vote unanimité

2. ACTION SOCIALE ACCOMPAGNEMENT D'UNE HABITANTE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une famille de la commune rencontre de grandes difficultés et que des échanges récents avec les élus ont permis de repérer ces difficultés et de réfléchir aux solutions à apporter.

Afin que la famille, actuellement dans une situation de grande précarité, puisse bénéficier du soutien de la commune, en substitution du Centre communal d'action sociale intégré depuis plusieurs années au sein de la commune, il est proposé :

- De prendre en charge le remplacement du chauffe-eau, hors-service, de Mme IDEE domiciliée à LA GRANDE TRANCHEE 54280 LANEUVELOTTTE et de faire procéder à sa pose par la Société Clim Confort 54 pour un montant de 396,00€ TTC.
- De prendre en charge la rénovation de la toiture très endommagée par la société DIDRAT pour un montant de 1 782,00€ TTC

Les montants précités seront comptabilisés au budget à l'article 658822 aides

Les membres du conseil municipal expriment tous un accord sur la nécessité d'agir.

Un rdv a été pris par Monsieur le Maire avec l'Espace France services de la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné et l'assistant social afin de poursuivre l'accompagnement.

Après en avoir délibéré, vu le rapport soumis à son examen, le Conseil Municipal, :

- DECIDE de prendre en charge les frais pour la rénovation de l'habitation de Mme IDEE dans le cadre de la procédure d'action sociale
- DECIDE d'affecter 2 178,00€ à l'article budgétaire 658822

Vote : unanimité

Informations :

- Remerciements reçus des associations pour le versement anticipé des subventions 2021, en particulier du foyer rural
- Manifestation du 11 septembre 2021 : inauguration des nouveaux jeux + découverte des associations, franc succès avec une forte participation des associations et des habitants. Pour rappel subvention des jeux à hauteur de 50% par la région.
- En complément la député Carole GRANDJEAN avait proposé une visite de l'assemblée nationale, balle saisie au bond et programmée pour l'ensemble des élus et des enfants ayant participé au concours de dessin le 2 février 2022. Avec une sortie complémentaire pour agrémenter le déplacement.
- St Nicolas le 11 décembre prochain avec un projet différent des autres années : défilé avec un char dans la grande rue, suivi par une batucada, un barnum au centre du village avec des animations en cours de réflexion.
- Travaux de la RD : subvention demandée via la DETR, en cours d'étude. Partie enfouissement terminée réception prévue mardi prochain. Prochaine étape voirie et aménagement paysager.
- Action pour les aînés de la commune début 2022
- Temps de travail des élus la journée du 16 octobre sur les préparations de projets communaux
- Prochain conseil le 15/12/2021

Séance levée à 21h02